

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 Février 2015

Convoc. du 30/01/15

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Pascal MÉHEUT, Maire.

Présents : Mmes THIERY F.- RABELLE M-H - BERGANDY Ch.- GAYET S. - MORONVAL N.
Mrs LEBON F. - TRIPET N. - GRANDSEIGNE F. - GARNIER Ch.

Absents : /

Pouvoirs : de V. GUESDON à N. MORONVAL
de G. COLMANT à F. THIERY
de J-M SAVARD à S. GAYET
de O. LUTHIER à M-H RABELLE
de J-P GARNIER à P. MÉHEUT

Secrétaire : Marie-Hélène RABELLE

Le Maire s'assure que les membres présents ont bien été destinataires du compte rendu de la séance précédente et les invite à formuler leurs observations. Aucune observation n'étant faite, le compte rendu de la réunion de conseil municipal du 18 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire présente ensuite l'intégralité de l'ordre du jour et remet à chaque membre un document détaillant les divers points évoqués.

BUDGET / ETAT DES LIEUX DE LA COMMUNE DE MAY-EN-MULTIEN

Le Maire commente les divers points qu'il a analysés :

➤ *Population*

Celle-ci augmente d'environ 1 % par an ; le taux de chômage est de 11,6% (*pour info, celui du département est de 8 %, et le pourcentage national de 9,7%*). Le taux de retraités est de 11,3 %.

➤ *Finances*

Notre commune est en « bonne santé financière » malgré des taux de taxes communales qui n'ont pas bougé depuis plus de 29 ans, et qui sont relativement faibles si on les compare à quelques communes environnantes. Cette fiscalité représente près de 50% des ressources de notre commune, les 50% restant étant alimentés par les dotations et compensations de l'Etat qui elles, sont amenées à diminuer progressivement.

➤ *Ecole*

Notre école est au bord de l'ouverture d'une 6^{ème} classe avec 130 élèves en 2014-2015, contre 78 élèves en 2006, soit une augmentation d'environ 7%/an. Un service d'accueil périscolaire, une cantine, et des N.A.P. avec animation viennent valoriser son fonctionnement.

➤ *Le personnel*

Notre équipe s'étoffe : elle est passée de 5,5 temps plein en 2008 à 8,3 temps plein en 2014. Nous avons récemment embauché des contrats aidés.

➤ *Réalisations, projets*

Une mise aux normes électriques, des travaux d'entretiens importants, des locaux techniques peu fonctionnels, l'élaboration d'un PLU, une voirie à améliorer malgré un état globalement correcte, etc... sont à prévoir.

Le Maire demande à chacun des membres de réfléchir, au vu de ces éléments, à l'avenir de notre commune, surtout dans l'élaboration du PLU qui doit correspondre à nos obligations et besoins pour les 20 ans à venir.

SALLES MUNICIPALES

Le Maire rappelle qu'un règlement pour la mise à disposition de la salle des fêtes en faveur des associations communales a été établi et approuvé par le conseil municipal en date du 18/12/2014. Il faut concrétiser son contenu par une délibération précisant le nombre de locations annuelles gratuites, et payantes, consenties aux associations. Compte tenu de ce règlement, le planning définitif des manifestations 2015 sera établi en présence des responsables d'associations le samedi 7 Février 2015. Approuvé par le Conseil à l'unanimité.

D'autre part, concernant la salle des associations, le Maire invite les conseillers à se prononcer sur son utilisation. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, il est décidé que cette salle sera mise en location sous les formes :

- *En complément de la salle des fêtes, à raison d'un supplément de :*

100 €/jour..... pour un habitant de May et,

150 €/jour..... pour un habitant extérieur à la commune

- *Isolément, à raison d'une location de :*

150 € le week-end..... Pour un habitant de May et,

200 € « « Pour un habitant extérieur.

C.C.P.O. /ZONE DES EFFANEAUX

Le Maire retrace l'historique de cette « zone des Effaneaux » dont ont parlé depuis quelques années et dont le projet, après de multiples rebondissements, arrive aujourd'hui au stade de l'enquête publique. Créé par le Syndicat « MARNE OURCQ », financé par les Communautés du PAYS DE L'OURCQ et du PAYS FERTOIS, la réalisation de cette plate-forme logistique générera la création de 250 à 700 emplois avec embauches sur le territoire. Un message de soutien est demandé à toutes les communes. Le Conseil vote à l'unanimité en ce sens et signe la motion de soutien qui sera remise par le Maire, au Commissaire Enquêteur.

C. C.P.O./LA PYRAMIDE

La Pyramide, acquise par le C.C.PO, sera rénovée et destinée à recevoir l'office du tourisme, des professions de santé, des associations, des entreprises de services....

DÉLIBÉRATIONS

Le Maire sollicite l'avis du conseil pour les délibérations suivantes :

- *Indemnités des adjoints :*

Le Maire propose de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire au taux maximum de 8,25% de l'indice brut 1015 avec effet à la date du 18 décembre 2014, date d'installation du nouveau conseil. Approuvé à l'unanimité des membres présents.

- *Indemnités de Conseil et de Budget allouées au receveur municipal*

Le Maire propose de verser le taux maximum de l'indemnité de conseil, basé sur la moyenne annuelle des dépenses budgétaires des 3 derniers exercices clos, et une indemnité de budget, fixé forfaitairement, à Mme E. HURY, nouveau receveur municipal, et ce, pendant toute la durée du mandat du Maire. Approuvé à l'unanimité par le conseil.

- *Fonds de concours accueil périscolaire 2014-2015/ C.C.P.O.*

Le Maire rapporte aux membres du conseil que, depuis 2006, la communauté de communes Pays de l'Ourcq a mis en place un fonds de concours destiné à soutenir les communes qui proposent des activités

péri-scolaires (hors TAP). Le montant de l'aide versée est de 1 €/enfant/temps d'accueil et est concrétisé par la signature d'une convention qu'il nous faut renouveler. Approuvé par le Conseil.

- *Régie « restauration scolaire »*
Un contrôle des régies, en Mairie, a été réalisé par le receveur municipal le 24 novembre 2014. Les conclusions font ressortir l'obligation d'une réactualisation et d'une remise à niveau du montant de l'encaisse et du cautionnement pour cette régie. Accord du conseil à l'unanimité.

- *Demande de dérogation au repos dominical/salariés du GAZ –Projet ARC DE DIERREY*
Une demande de dérogation au repos dominical nous a été adressée par le ministère du Travail pour permettre aux salariés de la Sté Pipeline Services International dont le siège social se situe en Allemagne, de travailler le dimanche pour assurer la future distribution de gaz régional dans le cadre du projet ARC DE DIERREY. En effet, ces travaux doivent être réalisés en continu. L'avis du Conseil Municipal et d'autres instances concernées est obligatoire pour obtenir cette autorisation. Avis favorable à l'unanimité du Conseil.

- *BAFA (suite)*
La parole est donnée à F. THIERY qui explique que 2 de nos agents sont concernés :
N. THIOUX qui doit finaliser les 2 stages précédents en suivant une 3^{ème} session dite « stage d'approfondissement » qui lui permettra, après avis d'un jury, de valider son diplôme ;
J. CAILLERET, en contrat CAE (aidé par l'Etat) qui doit suivre une formation obligatoire.
Mme THIERY a sélectionné un stage, en internat obligatoire, qui doit se dérouler du 23 au 28 février 2015 à COCHEREL -77- Le conseil donne son accord à l'unanimité.

- *S.D.E.S.M.*
Nous avons été sollicités par ce Syndicat pour une demande de travaux d'enfouissement de réseaux électriques – programme 2016. La réponse doit être donnée pour le 31 mars 2015 au plus tard. Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité des membres présents, décide de répondre favorablement à cette demande pour d'éventuels projets d'enfouissement à réaliser sur les hameaux de Vernelle – Marnoue et dans les rues de Bluteau et Pré Gault.

D'autre part, ce même Syndicat nous propose une adhésion à un groupement de commande « électricité ». En effet, notre commune est concernée par un abonnement « électricité » de 72 kVa (*pour la Mairie/école*) tarif jaune, appelé à disparaître au 31/12/2015. Nous serons donc soumis à la nouvelle réglementation du code des marchés publics qui rend obligatoire une procédure de mise en concurrence, sous peine de subir une interruption de service.
Mr. G. COLMANT, délégué au SDESM, étant absent, et n'ayant pas pu recueillir l'avis du SIERLO à ce sujet car la demande a été reçue ce jour même, le Maire et son conseil préfèrent remettre cette question à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

OFFRE DE FOURNITURE D'ELECTRICITE par EDF

Dans un même temps, le Maire explique qu'il a été sollicité par téléphone par EDF Collectivités pour recevoir une offre commerciale concernant la fourniture d'électricité de notre site concerné, pour une durée de 2 ans, à prix fixe. La proposition commerciale attendue, sera étudiée pour le prochain conseil.

APPELS D'OFFRES

F. THIERY prend la parole pour expliquer que 2 marchés sont à prévoir pour la rentrée prochaine : l'un pour la fourniture et la livraison de repas pour la restauration scolaire, et l'autre pour le service de l'accueil périscolaire. F. THIERY souligne qu'une « réunion-bilan » avec les principaux intéressés est prévue le 10 février. Le Maire complète cette information en indiquant qu'un parent d'élèves « élu » a réalisé une enquête auprès des familles pour recueillir les observations sur ces 2 services. Ces deux éléments seront essentiels dans l'établissement du cahier des charges.

Le Maire fait une approche sur la possibilité d'acquérir un logiciel adapté à la gestion plus simple de la régie cantine/TAP. Une démonstration prochaine sera proposée à F.THIERY.

P.L.U.

F.LEBON et N.MORONVAL ont en charge la préparation de l'annonce et du cahier des charges pour le PLU. F.LEBON précise qu'il a sollicité, à l'appui des documents recueillis auprès de la DDT et la CCPO, l'aide d'un représentant du CAUE (*organisme de conseil en architecture et urbanisme*) et qu'un rendez-vous a été fixé le 10 février 2015 en Mairie.

ECOLE

Les besoins en investissement pour 2015, nous ont été transmis par Mme VASSEUR, directrice. Il s'agit exclusivement de matériels sportifs (*raquettes, haies, ..*) pour un coût de 527,33 € ttc. Accord du conseil.

Un parent nous sollicite pour obtenir une dérogation d'inscription à l'école pour son fils, né en Janvier 2013 afin qu'il puisse être scolarisé à la rentrée de septembre 2015 (*2 ans et 9 mois*) au lieu de septembre 2016 (*3 ans et 8 mois.*). Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité des membres présents, compte tenu des effectifs qui sont déjà au niveau maximum par classe, se trouve dans l'impossibilité de donner une suite favorable à cette demande.

DÉPÔT DE TERRE

Le propriétaire d'une parcelle de terre (ancienne carrière) située à Vernelle veut remblayer celle-ci pour éviter tout risque de danger. Pour se faire, il s'est adressé à une entreprise de terrassement qui sollicite la Mairie pour obtenir son accord pour le passage de ses camions de 18 t et s'engage à nettoyer la chaussée chaque fois que nécessaire. Accord du Conseil qui sera très vigilant sur cet engagement.

SERVICE MINIMUM EN CAS DE GREVE A L'ÉCOLE

Conscients qu'il faille assurer un service minimum en cas de grève à l'école, F.THIERY et le Maire étudient ce problème pour dresser une liste de personnes pouvant assurer la garde des enfants. Ce point sera revu au prochain conseil.

QUESTIONS DIVERSES

- Activité « Poneys » dans les TAP : il y a un petit problème d'encadrant pendant l'activité juste pour le cas où un enfant devrait s'absenter momentanément ;
- Bilan de l'année 2013/2014 des restos du Cœur : pour notre commune, 4 familles (*soit 8 personnes*) ont été accueillies, ce qui représente 1081 repas, pour un coût total de 1 254€ ;
- Remerciements de la Sté 2.4.7. Films pour l'accueil fait par l'équipe municipale
- Remerciements d'une personne habitant le hameau de Gesvres pour « les gâteries » distribuées lors des fêtes de Noël
- Lettre d'une personne propriétaire d'un terrain sur la commune qui s'inquiète pour la future destination de celui-ci dans le PLU. Réponse lui sera faite que nous sommes seulement à la phase de recherche d'un bureau d'études.
- Remarques sur attribution des jouets de Noël : le conseil réfléchit à la question pour donner sa réponse au prochain conseil
-

QUESTIONS DES ELUS PRÉSENTS

- Commissions : Le conseil accepte la demande de F.GRANDSEIGNE pour rentrer dans la commission « Petits travaux »
- N.MORONVAL, adhérente à un club sportif à Rosoy-en-Multien explique que le local est actuellement en travaux et sans chauffage. Elle demande l'autorisation pour son club de pouvoir utiliser momentanément la salle des associations le lundi soir. Réponse : le dirigeant du club

devra faire une demande écrite en précisant quels dédommagements sont prévus pour l'occupation temporaire, le ménage, la caution, etc... Le dossier complet sera ensuite étudié.

- F.GRANDSEIGNE signale que les arbres qui se situent sur la butte de terre Rue du Chanois présentent un danger car ils sont très hauts. Une visite sur place sera organisée prochainement.
- Carrefour Rue de Soissons/Rue de Crouy : la pose d'un poteau empêchant le stationnement est envisagée car il n'y a pas de visibilité en direction de Soissons.
- Elections départementales : Le Maire nous informe qu'il a assisté à une réunion de présentation de candidats. Il s'agissait de Mr. PEZETTA Maire de La Ferté-sous-Jouarre et de Mme BULOT, Maire de Jaignes.

La séance est levée à 23 h 45 mn

Le secrétaire de séance,

M-H RABELLE

Le Maire

P. MÉHEUT